

Monsieur Luc Doray,
secrétaire général,
OCPM.
Cher Monsieur,

La présente est pour exprimer mon désaccord sur le choix du site pour la construction d'une école primaire sur l'île des Soeurs. Les raisons de mon désaccord sont les suivantes:

1. Je ne vois pas comment les buts recherchés d'une école verte et de marcheurs peuvent être atteints en procédant à la construction d'une école à proximité d'un carrefour giratoire, sur une rue passante où le trafic est très dense aux heures d'entrée et de sortie des élèves.
2. Pour ce qui est de ce désir d'école verte, il me semble qu'emprunter un espace vert, dans un parc, est plutôt contraire à l'idée que l'on se fait de la préservation des espaces verts.
3. En plus d'avoir de sérieux doute sur la sécurité des enfants et la qualité de l'air sur un espace qui apparaît être plutôt restreint pour un tel projet.

Ce qui me désole dans ce projet, c'est le manque de sérieux de nos décideurs dans la planification des structures essentielles sur l'île. Ce projet en est un bel exemple. Il semble que la recherche d'un terrain adéquat n'a pas été faite. Ce ne fut qu'improvisation. En urgence on s'est rabattu sur un parc sans avoir les garanties de la faisabilité. Pourtant on s'est beaucoup préoccupé du développement résidentiel. Allant jusqu'à accorder des dérogations et des échanges de terrains très avantageux pour les promoteurs. Quand vient l'obligation de construire des écoles on se rabat en catastrophe sur les parcs. Incroyable!

Il est temps que l'urbanisme sur l'île des Soeurs devienne une priorité et que l'on cesse d'avoir toujours recours à des scénarios catastrophes. En conséquence je souhaite ardemment que l'on abandonne ce scénario et que l'on se mette sérieusement à la recherche d'une meilleure solution.

Merci de votre attention,

Nicole Laliberté